



Ontario

Allocution prononcée devant
l'Assemblée législative

par

l'honorable Ernie Eves, c.r.,
ministre des Finances,

au sujet du document intitulé

Perspectives économiques et
revue financière de l'Ontario
de 1998

Le 5 novembre 1998

Sous réserve de modifications

Pour obtenir une version électronique du présent document, visiter le site Web du ministère à l'adresse suivante : <http://www.gov.on.ca/FIN/hmpage.html>



Introduction

Je suis heureux de présenter à l'Assemblée législative et à la population de l'Ontario un compte rendu des finances et de la situation économique de la province.

Au cours des trois dernières années, les Ontariennes et Ontariens ont uni leurs efforts afin de remettre la province sur la voie de la prospérité.

Notre gouvernement a réduit les impôts et le déficit, adopté de saines pratiques de gestion financière, réorienté les dépenses de base et adopté un nouveau mode de fonctionnement.

Les changements qu'a dû effectuer le gouvernement depuis 1995 n'ont pas toujours été faciles, mais ils ont fait en sorte que la province peut maintenant continuer de croître et de créer des emplois.

Création d'emplois

Réalisations

Au cours des trois dernières années, la croissance économique de l'Ontario s'est raffermie et s'est manifestée dans un plus grand nombre de secteurs.

Depuis le discours du Trône de 1995, l'économie de l'Ontario a créé 408 000 emplois nets. Cela équivaut à plus de 48 % du nombre total d'emplois créés au Canada pendant cette période, alors que l'Ontario représente moins de 38 % de la population du pays.

Le taux de chômage de l'Ontario est passé des 8,9 % qu'il était lorsque le gouvernement est entré en fonction à 7,1 %, ce qui est bien inférieur au taux national de 8,3 %.

Les dépenses de consommation ont augmenté de 3,6 % par année au cours des trois dernières années, soit un taux trois fois plus élevé qu'au cours de la première moitié des années 1990. Les investissements des entreprises, quant à eux, se sont accrus de 7,3 % par année.

L'économie de l'Ontario poursuit sa croissance

La vigueur et les assises solides de l'économie ontarienne ont assuré une croissance forte et soutenue en 1998.

Jusqu'à maintenant cette année :

- ◆ Les exportations internationales de l'Ontario se sont accrues de 6,7 %.
- ◆ Les dépenses de consommation ont augmenté de 5,6 %. Elles ont augmenté de 2,3 % au cours du deuxième trimestre de 1998, la plus forte hausse trimestrielle en douze ans.
- ◆ Les investissements dans le matériel et l'outillage ont augmenté de 6,8 %.
- ◆ Le nombre de permis de construction commerciale et industrielle ayant été délivrés a augmenté de 33 %.
- ◆ Les ventes d'automobiles se sont accrues de 7,4 % et on prévoit qu'elles atteindront cette année des niveaux inégalés au cours de la décennie.

De janvier à septembre de cette année, l'économie de l'Ontario a créé 195 000 emplois nets. Au mois de septembre, plus de 62 000 emplois ont été créés, ce qui représente plus de 85 % du total national.

Dans le budget de 1998, le gouvernement provincial a présenté un plan financier fondé sur des prévisions prudentes qui fixaient le taux de croissance réelle à 3,5 % en 1998.

Je suis heureux d'annoncer que le gouvernement provincial estime maintenant que le taux de croissance réelle de l'économie sera d'au moins 3,7 % en 1998. Il s'agit là d'une prévision prudente. En moyenne, le secteur privé prévoit que le taux de croissance réelle de l'économie de l'Ontario sera de 4 % cette année.

Situation économique mondiale

À la fin du printemps et au cours de l'été, les marchés de capitaux internationaux ont été volatiles en raison de problèmes survenus en Asie du Sud-Est, en Russie et ailleurs.

Ces événements ont eu une incidence sur les marchés boursiers nord-américains, y compris la Bourse de Toronto.

En outre, la Banque du Canada a haussé les taux d'intérêt d'un point de pourcentage pour mettre fin à la chute du dollar canadien attribuable à la baisse des prix des produits de base.

En réponse à cette situation, le secteur privé a revu à la baisse ses prévisions concernant la croissance de l'économie de plusieurs pays du monde.

Les prévisions de croissance varient considérablement en raison de l'incertitude qui règne relativement à la situation financière mondiale. En ce qui concerne l'Ontario, les prévisions les plus récentes du secteur privé situent le taux de croissance du PIB réel entre 3 et 2,2 % en 1999.

Nouvelles initiatives

Récemment, la Banque fédérale de réserve des États-Unis a pris des mesures étonnantes et fermes en abaissant les taux d'intérêt aux États-Unis afin de préserver la croissance économique robuste du pays.

Le Canada a emboîté le pas et abaissé les taux d'intérêt. Les marchés boursiers ont commencé à se remettre.

En outre, des organismes internationaux tels que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, ainsi que les pays du G-7 ont démontré qu'ils pouvaient prendre des mesures décisives pour s'assurer que les problèmes de certains pays ne nuisent pas au fonctionnement du système financier international.

Ces mesures sont positives et encourageantes.

L'Ontario est dans une bonne position sur la scène internationale

L'Ontario est dans une bonne position pour faire face à l'incidence, sur son économie, des événements survenus récemment sur la scène internationale.

Ainsi, les prix des matières premières ont diminué considérablement, mais le secteur des ressources primaires ne représente que 2 % du produit intérieur brut de la province.

Par ailleurs, les exportations de l'Ontario vers les pays d'Asie représentent 3 % de ses exportations totales, soit l'équivalent de 1,3 % seulement du PIB.

Quatre-vingt-dix pour cent des exportations internationales de l'Ontario sont envoyées aux États-Unis. Ces exportations représentent environ 40 % du PIB de la province.

Les prévisionnistes du secteur privé estiment que la demande intérieure aux États-Unis demeurera forte et que le taux de croissance économique sera supérieur à 2 % en 1999.

L'Ontario bénéficiera également de la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis.

Les prévisionnistes du secteur privé estiment que, au cours des prochaines années, le taux de croissance de l'Ontario sera supérieur à celui du reste du Canada et de tous les grands pays industrialisés du G-7, même en tenant compte de la situation économique mondiale.

Des mesures concrètes pour stimuler la croissance

Les gouvernements peuvent appuyer la croissance économique en réduisant les impôts.

Tous les gouvernements provinciaux appuient la requête de l'Ontario selon laquelle le gouvernement fédéral devrait ramener les cotisations d'assurance-emploi à 2,20 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables et éliminer les cotisations d'assurance-emploi pour les jeunes. Ces mesures créeraient jusqu'à 200 000 emplois au pays et seraient particulièrement bénéfiques pour les travailleurs à faible revenu, les jeunes et les petites entreprises.

À la fin de 1998, l'excédent cumulé du Compte d'assurance-emploi s'élèvera à plus de 19 milliards de dollars. Les deux tiers environ de cet excédent proviennent des contributions des travailleurs et des employeurs de l'Ontario.

Par ailleurs, le gouvernement de l'Ontario s'attend à ce que le gouvernement fédéral tienne sa promesse et utilise de façon équilibrée les fonds provenant de l'excédent financier. Par exemple, il pourrait, de façon graduelle, rétablir l'aide financière versée au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les services de santé et d'autres programmes sociaux, ainsi que réduire les cotisations d'assurance-emploi et la dette.

Efficacité des réductions d'impôt

La forte croissance qu'a connue l'Ontario s'explique en partie par les réductions d'impôt auxquelles notre gouvernement a procédé. En effet, depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons annoncé 66 réductions d'impôt.

La réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers appuie la création d'emplois, car les travailleurs et les autres contribuables de la province ont davantage d'argent à leur disposition, qu'ils peuvent dépenser pour le bien-être de leurs familles. Ces dépenses stimulent les investissements des entreprises et la croissance de l'emploi.

En juillet dernier, six mois plus tôt que prévu, le gouvernement a mis en oeuvre la dernière étape de son programme visant à réduire l'impôt sur le revenu des particuliers de 30 %. Cela signifie que plus de 90 % des contribuables ontariens bénéficient d'une réduction de l'impôt ontarien sur leur revenu d'au moins 30 %.

Soixante-quatre pour cent de cette réduction d'impôt, soit près de trois milliards de dollars, a été accordée aux quelque trois millions de contribuables ontariens à revenu moyen, dont le revenu annuel se situe entre 25 000 \$ et 75 000 \$. Les Ontariennes et Ontariens à revenu modeste bénéficient du plus grand pourcentage de réduction d'impôt.

Faciliter l'expansion des petites entreprises de l'Ontario

Cette année, le gouvernement de l'Ontario a accéléré la mise en oeuvre de son plan de trois ans visant à exempter la première tranche de 400 000 \$ de la masse salariale du secteur privé de l'impôt-santé des employeurs. Les petites entreprises qui ne sont plus assujetties à cet impôt sont mieux en mesure de prendre de l'expansion et de créer des emplois pour la population de l'Ontario.

Dans le budget de 1998, notre gouvernement a annoncé qu'il stimulerait encore davantage la création d'emplois en réduisant de moitié, au cours des huit prochaines années, le taux d'imposition sur les sociétés auquel sont assujetties les petites entreprises afin de le porter à 4,75 %, soit le taux le plus faible du Canada.

Dans le budget, j'ai également annoncé que le gouvernement réduirait les taux d'imposition scolaire auxquels sont assujetties les entreprises dans les municipalités où ces taux sont supérieurs à la moyenne provinciale. Cette mesure entraînera une réduction de 64 millions de dollars pour l'année civile en cours. Lorsque toutes les étapes de cette réduction d'impôt auront été franchies, soit dans huit ans, les impôts scolaires que les entreprises doivent payer auront diminué de plus de 500 millions de dollars par rapport aux niveaux actuels.

Récemment, le gouvernement provincial a pris les mesures nécessaires pour s'assurer que les petites entreprises ne soient pas aux prises avec des augmentations d'impôts insoutenables à la suite de la mise en oeuvre, par les municipalités, du nouveau système d'évaluation foncière à jour de la province.

Aucune entreprise ne verra ses impôts augmenter de plus de 10 % en 1998 et de plus de 5 % par année en 1999 et en l'an 2000 à la suite de la réforme du système d'imposition foncière.

Investir dans les emplois de l'avenir

À l'avenir, la réussite économique reposera sur une culture de l'innovation, une main-d'oeuvre qualifiée et souple et une infrastructure appuyant la croissance et la compétitivité. Cette conjoncture rendra le climat plus propice aux affaires, ce qui créera des emplois et assurera la prospérité de la province.

L'Ontario a accompli des progrès importants en vue d'atteindre ces objectifs. Soucieux d'encourager la recherche-développement, l'innovation et le transfert de technologies, notre gouvernement a mis sur pied le Fonds ontarien d'encouragement à la recherche-développement et adopté un large éventail de mesures fiscales. De plus, nous aidons les travailleurs à se préparer aux emplois de demain en investissant dans l'acquisition de compétences stratégiques. Enfin, nous avons mis en place une infrastructure appuyant la croissance et la compétitivité en investissant dans le réseau routier de la province, y compris dans les routes du Nord.

En outre, le Conseil de l'emploi et de l'investissement de l'Ontario, auquel siègent certains des dirigeants les plus importants et les plus brillants du monde des affaires et du secteur communautaire, s'inspirera des progrès accomplis pour s'assurer que l'Ontario puisse relever les défis de la nouvelle réalité économique.

Au début de 1999, le Conseil présentera des propositions au gouvernement au sujet d'une stratégie économique pour le nouveau millénaire qui nous aidera à renforcer l'économie de la province.

Assainissement des finances publiques

En voie d'équilibrer le budget

Dans le budget de mai dernier, j'ai annoncé que le déficit prévu pour 1998-1999 s'élevait à 4,2 milliards de dollars, soit 600 millions de dollars de moins que l'objectif de 4,8 milliards de dollars fixé pour l'exercice en cours dans le plan visant à équilibrer le budget.

Plus de six mois se sont écoulés depuis le début de l'exercice. Je suis heureux d'annoncer que, puisque les recettes de la province pour l'exercice ont été supérieures aux montants prévus, il ne sera pas nécessaire de puiser dans la réserve de 650 millions de dollars. Ce faisant, le déficit prévu s'établit maintenant à 3,6 milliards de dollars, soit 1,2 milliard de dollars de moins que l'objectif fixé pour 1998-1999 dans le plan visant à équilibrer le budget et 7,7 milliards de dollars de moins que le déficit potentiel de 11,3 milliards de dollars de 1995-1996.

Pour la quatrième année consécutive, notre gouvernement dépassera son objectif de réduction du déficit.

Nous y sommes parvenus malgré le fait que, depuis 1995-1996, le gouvernement fédéral a réduit considérablement, soit de 2,8 milliards de dollars, les fonds versés à l'Ontario dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Nous avons dépassé nos objectifs de réduction du déficit tout en augmentant de 1,3 milliard de dollars, de 1995-1996 à 1998-1999, nos investissements dans les services de santé dispensés à la population de l'Ontario.

Le gouvernement continuera à être prudent afin d'éliminer le déficit d'ici l'exercice 2000-2001 comme prévu. Le plan visant à équilibrer le budget de l'Ontario nous permettra de réaliser cet objectif.

Maintenir nos acquis

Le gouvernement de l'Ontario a réalisé des progrès considérables en vue d'assainir les finances publiques, mais il y a encore du pain sur la planche.

Les coûts associés au déficit et à la dette sont réels et ont une incidence sur chacun d'entre nous.

Nous ressentons toujours les effets du laxisme financier qui prévalait dans le passé. L'Ontario dépense plus de 17 000 \$ chaque minute uniquement pour payer l'intérêt sur la dette publique. Ces frais d'intérêt s'élèvent à 9,2 milliards de dollars, soit près de la moitié des dépenses qu'engagera le gouvernement provincial pour les services de santé prioritaires tels que les services hospitaliers, les services des médecins et les soins de longue durée.

Pour s'assurer d'être en mesure de renforcer les programmes et services auxquels la population attache de l'importance tout en relevant les défis économiques de l'avenir, le gouvernement de l'Ontario doit continuer d'assumer ses responsabilités financières.

Les Ontariennes et Ontariens veulent que nous répondions aux besoins d'une population croissante et vieillissante et que nous continuions de réaliser des progrès sur le plan financier, comme nous l'avons fait au cours des trois dernières années. Ils veulent également être protégés contre des déficits irréfléchis et des augmentations d'impôt. Nous prendrons les mesures nécessaires pour répondre à leurs attentes.

L'assainissement des finances publiques et notre engagement ferme à maintenir les acquis feront en sorte que l'Ontario demeurera un des meilleurs endroits où vivre, travailler et élever une famille.